



Faîtes de l'égalité entre les femmes et les hommes, un enjeu managérial - Encadrants -

Éléments de contexte :

Le MAA est engagé dans un double Label

- Diversité
- Égalité entre les femmes et les hommes

Ces labels sont délivrés par l'AFNOR à l'issue d'un audit. Ils attestent d'un engagement mais aussi de la mise en œuvre d'un plan d'actions en matière de prévention des discriminations et de promotion de l'égalité professionnelle et de la diversité. Un des axes forts du plan d'actions du MAA est la communication, la sensibilisation et la formation des agents.

Objectifs :

- Sensibiliser aux enjeux de l'égalité entre les hommes et les femmes et de la nécessité d'exemplarité de l'encadrement.
- Permettre aux stagiaires de :
 - Prendre conscience des freins à l'égalité
 - Déjouer les mécanismes inconscients sur les promotions, les recrutements et les évaluations
 - Induire de nouvelles attitudes
- Promouvoir au sein des équipes l'égalité entre les femmes et les hommes

Public concerné :

Encadrement des services d'administration centrale du MAA

Contenu proposé :

- Les raisons des inégalités entre les femmes et les hommes.
- Les données chiffrées relatives à l'égalité professionnelle.
- L'approche intégrée de l'égalité entre les sexes.
- Déconstruire les idées reçues.
- Promouvoir une culture partagée en faveur de l'égalité professionnelle.

- Mettre en adéquation l'organisation du travail et les pratiques managériales avec les mesures relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Intervenants :

Prestataire spécialisé

Dates :

23/06/2022

Date limite d'inscription :

10 jours avant

Durée :

1 jour

Lieu :

Paris – 1 ter avenue Lowendal

Nbre de participants maximum :

12 en distanciel et 15 en présentiel

Responsable pédagogique :

Cécile SOZET - 04 87 25 97 21 cecile.sozet@agriculture.gouv.fr

Responsable administratif : Information :

Béatrice ANTOINE - 03 83 49 94 12 beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr

Pour les agents du MAA, il n'y a plus d'inscriptions par fiche papier. Toute inscription se fait uniquement via l'application RenoiRH formation.

Frais d'inscription :

Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères.

Code RenoiRH formation :

Stage NINPUE0005 - Session 2022-00001